

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 15 décembre 2016**

**Objet : Révision de la délibération N°517 du 21 novembre 2016 - Contractualisation de gré à gré d'IRU (Indefeasible Rights of Use – Droit irrévocable d'usage) NetCity Infra par Dorsal auprès d'Axione Limousin pour le département de la Corrèze**

L'an deux mille seize, le quinze décembre à quatorze heures quinze, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le 6 décembre, se réunit en session ordinaire, salle Etang des Landes, à l'Hôtel de région, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 15

Présents : 6+5 procurations

Votants : 11 Pour

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST (Président)  
Mr Gérard VANDENBROUCKE (1<sup>er</sup> VP) (procuration donnée à Mr Raymondaud)  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE (2<sup>ème</sup> VP) (procuration donnée à Mr Bost)  
Mme Hélène ROME (5<sup>ème</sup> VP)  
Mr Nady BOUALI (suppléant de Mr Corrèia-6<sup>ème</sup> VP)  
Mr Yves RAYMONDAUD (7<sup>ème</sup> VP)  
Mr Alain LAGARDE (secrétaire)  
Mr Mathieu HAZOUARD (procuration donnée à Mr Mr Lagarde)  
Mr Christophe PATIER  
Mr Christian PRADAYROL (procuration donnée à Mr Patier)  
Mme Valérie SIMONET (procuration donnée à Mme Rome)

Conseiller départemental Haute-Vienne  
Vice-Président de la Région ALPC  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président Conseil Départemental Hte-Vienne  
Conseiller communal Tulle  
Conseiller Régional  
Conseiller Régional  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Présidente du Conseil Départemental Creuse

Sont excusés :

Mme Hélène FAIVRE (3<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mr Christian HANUS (4<sup>ème</sup> VP) (et son suppléant)  
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)  
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE

Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse  
Adjoint au Maire à la Ville de Limoges  
Adjointe au maire de la Ville de Limoges  
Conseillère Départementale Corrèze

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Le 21 novembre 2016, le syndicat mixte DORSAL a pris une délibération pour la contractualisation, de gré à gré, auprès de son délégataire Axione Limousin, pour le service NetCity Infra, pour 24 collèges de la Corrèze et le site central du conseil départemental de la Corrèze, site de Marbot à Tulle.

Soit un montant total de souscription pour ces 25 droits d'usage de 645 000 € TTC.

Le Département de la Corrèze a sollicité le Syndicat Mixte DORSAL afin d'ajouter un site, celui de Marbot 2 à Tulle.

Ce site supplémentaire représente un coût de souscription de 25 800 € TTC. Situé en zone AMII, il ne mobilise pas de fonds européens. Il est pris en charge, dans sa totalité, par le Département de la Corrèze.

Il est donc proposé le plan de financement mis à jour comme suit :

| NATURE DES RECETTES          | MONTANT             | POURCENTAGE |
|------------------------------|---------------------|-------------|
| UNION EUROPEENNE             | 193 500,00 €        | 28 85 %     |
| REGION NOUVELLE<br>AQUITAINE | 116 100,00 €        | 17 31 %     |
| DEPARTEMENT CORREZE          | 361 200,00 €        | 53.84 %     |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>670 800,00 €</b> | <b>100%</b> |

**Après délibération, les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité,**

- d'accepter le nouveau plan de financement pour la contractualisation de gré à gré d'IRU Netcity Infra pour le département de la Corrèze tel que défini dans le tableau ci-dessus,
- de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,
- de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ce dossier.

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL,

Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par affichage le :

